

Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

DISPOSITIF DE L'U.E.

Fonds Régional d'innovation dans la formation

Publics concernés

Association, Collectivité territoriale, Entreprise, Établissement public, Université, Enseignement supérieur, Recherche

Domaines secondaires

Innovation, Formation professionnelle, Emploi

Le Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation en Nouvelle-Aquitaine vise à encourager toute forme d'innovation permettant de répondre aux objectifs de transformation du Pacte Régional d'investissement dans les compétences et d'innovation sociale de Néo-Terra. Le Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation entend soutenir l'ensemble des acteurs du système régional orientation-formation-emploi dans leurs actions.

Échéances

Les porteurs de projet pourront déposer leur candidature jusqu'au 31 décembre 2024.

Objectifs

Trouver des solutions innovantes permettant de mieux cibler et accompagner les publics cibles du Pacte Régional d'investissement dans les compétences et de leur proposer des modalités de formation plus adaptées (comme par exemple le développement de nouveaux modes d'accompagnement des publics afin de favoriser l'exercice d'une plus grande autonomie dans l'orientation et l'accès à la formation et à l'emploi);

Contribuer à la transformation numérique, écologique et pédagogique des organismes de formation ;

Contribuer à la transformation des organismes de formation et des modalités de formation via des projets portant sur de l'ingénierie, de la conception ou de l'expérimentation (offre de formation par bloc de compétences et / ou permettant des entrées-sorties permanentes, adaptation des contenus et des modalités d'organisation de la formation);

Concevoir des pédagogies innovantes en lien avec la transition numérique et avec de nouveaux modes d'apprentissage : sciences cognitives, apprendre à apprendre, pédagogie inversée, pédagogies collaboratives...

Point d'attention : le Fonds Régional d'innovation dans la formation (FRIF) vise à faciliter la conception de projets et l'ingénierie mais n'a pas vocation à financer des actions d'accompagnement ou des parcours de formation.

Bénéficiaires

Les organismes de formation;

les prescripteurs;

les acteurs du conseil en évolution professionnelle;

les partenaires sociaux;

les représentants des acteurs professionnels (branches professionnelles, Opérateurs de Compétences, clusters) ;

les SIAE (Structures de l'Insertion par l'Activité Economique) et leur réseau ;

les entreprises;

les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ;

les associations...

Les projets proposés viseront les actifs et les apprenants de Nouvelle-Aquitaine.

Il est attendu des porteurs de projet une attention spécifique sur certains publics : les publics ciblés par le Pacte Régional d'investissement dans les compétences (personnes sans emploi dont le niveau de formation est inférieur ou égal au niveau 3 et celles de niveau 4 étant à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an), les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, les jeunes suivis par les Missions Locales, les bénéficiaires du RSA, les apprentis, les personnes en situation de handicap, les personnes en situation d'illettrisme, les personnes placées sous main de justice, les personnes suivies dans le cadre de SIAE...

Critères de sélection

L'éligibilité des projets sera appréciée au regard des objectifs poursuivis par le Fonds l'Innovation dans la Formation. Une attention particulière sera portée au respect des critères suivants :

- 1 Seuls sont éligibles les projets qui se réalisent en Région Nouvelle-Aquitaine.
- 2 Les projets soutenus pourront relever d'une ou plusieurs typologies d'innovation : pédagogique, de parcours, territoriale ou d'ingénierie de formation.
- 3 L'utilité publique du projet au regard des enjeux formation du territoire, des publics et des entreprises est à démontrer. Elle doit pouvoir être mesurable à la fois dans les objectifs opérationnels et les indicateurs qui permettront d'apprécier leur réalisation et les livrables qui seront produits.
- 4 Une attention particulière sera portée sur les projets démontrant un ancrage territorial et une construction en cohérence avec les acteurs locaux mais également aux projets à vocation Nouvelle-Aquitaine.
- 5 La construction d'un partenariat cohérent et incitant à la mutualisation des ressources.

La Région portera également une attention particulière aux projets pour lesquels la prise en compte spécifique des personnes en situation de handicap sera explorée et expérimentée via des modalités nouvelles et ciblées.

Comment faire ma demande?

Le dossier de candidature et le volet budgétaire sont à retourner complétés et signés à la Région par courrier électronique avec pour objet « Candidature 2024 » : fondsregionalpourlinnovation@nouvelle-aquitaine.fr

Correspondants

Service Prospective et développement des formations professionnelles